

SESSION 2006

BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR

ASSISTANT DE DIRECTION

ETUDE DE CAS

**Durée : 4 heures
Coefficient : 4**

**Calculatrice électronique autorisée.
Tout autre matériel et document de référence sont interdits.**

**Dès que le sujet est remis, assurez-vous qu'il soit complet.
Le sujet comporte 14 pages, numérotées de 1/14 à 14/14.
(sans compter la page de garde)**

Code sujet : ANEC

BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR

ASSISTANT DE DIRECTION

ETUDE DE CAS

SESSION 2006

Durée : 4 heures

Coefficient : 4

Matériel autorisé : calculatrice électronique conformément à la circulaire n° 99-186 du 16/11/99

Tout autre matériel est interdit.

Toute documentation est interdite.

RECOMMANDATIONS AUX CANDIDATS

- Le sujet se compose de trois dossiers indépendants. Ils peuvent être traités dans un ordre quelconque mais une étude de cas constitue un ensemble dont il faut bien s'imprégner.
- Si le texte du sujet, de ses questions ou de ses annexes vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement dans votre copie.
- L'évaluation prendra en compte la qualité des productions.

DOCUMENTS REMIS AUX CANDIDATS

Le sujet compte 14 pages numérotées de 1/14 à 14/14

Page de garde	p 1
Présentation du sujet	p 2
Dossier 1 :	p 3
Dossier 2 :	p 3
Dossier 3 :	p 4

Annexes :

Annexe 1 – Organisation associative et professionnelle.....	p 5
Annexe 2 –« Appel pour la participation aux Assises Sociales ».....	p 6
Annexe 3 – Compte-rendu du premier comité de pilotage	p 7
Annexe 3 bis - Début de la liste de contrôle du suivi du projet.....	p 9
Annexe 4 – Proposition tarifaire d'ALPESPACES.....	p 10
Annexe 5 – Données sur le logement dans quelques communes de la Métro	p 12
Annexe 6 – Impact de l'article 55 de la loi SRU	p 12
Annexe 7 – Calendrier 2006.....	p 13

Annexe à rendre :

Annexe A – Modèle Conceptuel de Données	p 14
---	------

Barème

Dossier 1 : 40 points

Dossier 2 : 20 points

Dossier 3 : 20 points



L'association « Un toit pour tous » est une association loi 1901 créée il y a 10 ans pour faire face aux difficultés de logement dans l'agglomération grenobloise. Elle a une double vocation :

- être un observatoire de la situation du logement en Isère;
- proposer des solutions d'hébergement.

Ainsi elle coordonne des structures spécifiques :

- Un observatoire associatif du logement dont l'objet est la connaissance du «mal logement» et la production d'éléments pour le débat local au travers de rapports annuels et de cahiers thématiques ;
- Trois résidences sociales collectives assurant un habitat spécifique pour les jeunes et les migrants : Moulin de l'Oisans, Résidence Vercors et Résidence Belledonne ;
- Une agence immobilière à vocation sociale permettant une gestion locative d'une centaine de logements.

Les orientations de l'association sont définies par le Conseil d'Administration composé de bénévoles et mises en œuvre par une trentaine de salariés répartis en 6 secteurs d'actions (**annexe 1**).

Cette année, l'association «Un toit pour tous» est à l'initiative de l'organisation d'une manifestation «Assises Sociales du Logement en Isère» qui se déroulera le samedi 9 décembre 2006.

L'objectif de ces assises est d'alerter l'opinion publique sur la crise actuelle du logement et de mobiliser tous les acteurs concernés (collectivités locales, offices HLM, structures associatives...) pour rechercher des actions pertinentes et novatrices.

Vous êtes A. Recher, responsable du secteur Communication et assistant(e) du Directeur Général P. Courtaut. En tant que membre du comité de pilotage des assises, vous avez en charge les dossiers suivants :

- **organisation et recherche de partenaires**
- **gestion des inscriptions**
- **préparation d'une table ronde**

DOSSIER 1 : ORGANISATION ET RECHERCHE DE PARTENAIRES

La première réunion du comité de pilotage s'est tenue le jeudi 4 mai afin de répartir les responsabilités entre les différents membres et faire le point sur les démarches à entreprendre (**annexe 3**). Le début d'une liste de contrôle du suivi du projet a été élaboré (**annexe 3 bis**).

À cette occasion, vous avez présenté la proposition tarifaire obtenue à la suite de votre visite du palais des congrès ALPESPACES (**annexe 4**).

Vous êtes chargé(e) de l'envoi de l'«Appel pour l'organisation des Assises» (**annexe 2**) à vos partenaires potentiels pour qu'ils s'associent à votre projet : participation à une table ronde, rédaction du livre blanc, tenue d'un stand... les possibilités d'action sont multiples, un bulletin d'inscription permettant aux partenaires d'indiquer le(s) type(s) de leur(s) contribution(s) possible(s) pour ces assises sera joint.

TRAVAIL À FAIRE

- 1.1 - Terminez la liste de contrôle du suivi du projet, dont le début vous est donné en annexe 3 bis, en vous aidant du calendrier en annexe 7.
- 1.2 - Rédigez la lettre d'accompagnement de l' «Appel pour la participation aux Assises Sociales du Logement en Isère».
- 1.3 - Préparez le bulletin d'inscription qui sera joint à ce courrier.

DOSSIER 2 : GESTION DES INSCRIPTIONS

Vos partenaires ont, dans l'ensemble, répondu favorablement à votre appel.

Le Conseil d'Administration du 8 juin a donc entériné la décision de location d'ALPESPACES.

Au vu des réponses obtenues, 19 stands, correspondant à 25 modules de 3 m² équipés chacun d'un kit mobilier, seront installés dans l'espace de réception.

Les salles Obiou et Taillefer accueilleront chacune deux tables rondes. L'amphithéâtre Chamrousse permettra de présenter les résultats du livre blanc (location d'un vidéo projecteur : devis de 413.88 € HT pour l'après-midi).

L'installation des stands est prévue le vendredi 8 décembre de 17 heures à 19 heures (démontage le soir des Assises sociales de 19 à 20 heures). L'accueil et le vestiaire seront assurés par les bénévoles de l'association.

Parallèlement, vous souhaitez utiliser un Système de Gestion de Bases de Données Relationnelles afin de gérer l'ensemble de l'organisation des Assises du logement. Il existe actuellement une première ébauche de Modèle Conceptuel de Données (annexe A) réalisée

dans le but d'enregistrer les différents règlements opérés par les organismes partenaires : paiements des stands, soutiens financiers.

Il serait souhaitable que la future base de données enregistre les données permettant de gérer les inscriptions.

Vous disposez des **annexes 2, 3 et 4**.

TRAVAIL À FAIRE

2.1 - Présentez dans un tableau le calcul du montant dû à ALPESPACES pour la manifestation « Assises sociales du logement » avec ses différents composants puis déterminez le montant du premier acompte.

2.2 - Complétez le Modèle Conceptuel de Données (entité(s), association(s) et cardinalités), figurant en annexe A à rendre avec la copie.

DOSSIER 3 : PRÉPARATION D'UNE TABLE RONDE

Votre responsable est animateur de la table ronde « L'accès au logement : un parcours du combattant ».

Il souhaite, à cette occasion, démontrer que l'augmentation des prix des loyers dans le secteur privé accélère la demande de logements sociaux alors que leur nombre reste insuffisant.

L'évolution des loyers de 2000 à 2005 sur l'agglomération grenobloise ainsi qu'un descriptif de quelques communes appartenant à la Métro (communauté de communes de l'agglomération grenobloise regroupant 26 communes soit 398 567 habitants) figurent **en annexe 5**.

Votre responsable vous a également transmis un rappel du dispositif de la loi SRU (**annexe 6**).

TRAVAIL À FAIRE

3.1 - Calculez, à l'aide d'une méthode de votre choix, le prix moyen prévisionnel de location du m² pour 2007.

3.2 - Concevez un tableau récapitulatif permettant de :

- présenter la situation de chaque commune par rapport aux obligations de la loi SRU avec, le cas échéant, les objectifs à atteindre en nombre de logements sociaux.
- déterminer la proportion de logements sociaux de l'ensemble des communes étudiées, ainsi que le taux moyen d'occupation des résidences principales. (arrondir, le cas échéant, vos résultats au centième).

3.3 - Commentez les résultats obtenus.